



**Conseil Communautaire**  
**27 septembre 2018**  
**Damparis – 18h30**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 66  
Nombre de procurations : 14  
Nombre de votants : 80  
Date de la convocation : 19 septembre 2018  
Date de publication : 05 octobre 2018

**Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** JL. Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, JC. Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, R. Forêt, G. Chauchefoin, C. Crétet, S. Champanhet, JP Cuinet, I. Delaine, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, N. Jeannet, P. Jobez, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, E. Schlegel, JM. Sermier, JC. Wambst, J. Zasempa, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. Francois, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, M. Boué, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, M. Hoffmann suppléé par J. Marty-Quinternet, R. Curly, J. Lagnien.

### **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 117/18

#### **Objet**

Acquisition de parcelles à  
Monsieur PARADIS et  
Consorts – Aire de  
Covoiturage Authume

#### **Secrétaire de séance**

Jean-Louis MIGNOT

#### **Rapporteur :**

Gérard FERNOUX-COUTENET

#### **Délégués absents ayant donné procuration :**

P. Verne à JP. Fichère, A. Albertini à D. Bernardin, M. Giniès à C. Crétet, F. Barthoulot à JC. Wambst, M. Berthaud à P. Jaboviste, C. Bourgeois-République à J. Péchinot, C. Demortier à J. Gruet, F. Dray à P. Jobez, D. Germond à JP. Cuinet, S. Hédin à L. Bernier, S. Kayi à JM. Sermier, JP Lefèvre à JB Gagnoux, I. Mangin à N. Jeannet, S. Marchand à S. Champanhet.

#### **Délégués absents non suppléés et non représentés :**

JC. Lab, I. Voutquenne, V. Chevriaut, P. Tournier.

Monsieur PARADIS et Consorts sont aujourd'hui propriétaires d'un ensemble de trois parcelles sises à l'Oyotte, 39100 AUTHUME, lieu-dit « Vers l'Oratoire », en nature de prairies et de quelques arbres fruitiers, d'une superficie totale de 6 560 m<sup>2</sup>.

Ces dernières se situent à proximité du diffuseur d'autoroute A36 à Authume, secteur sur lequel la Communauté d'Agglomération du Grand Dole entend aménager à moyen terme une zone de covoiturage, et ainsi accompagner les évolutions en matière de mobilité, comme ce fut le cas cette année pour le diffuseur A39 de Choisey.

Aussi, la Collectivité a noué des contacts avec Monsieur PARADIS pour s'approprier les parcelles cadastrées section ZA n° 45, 121 et 46. Après négociations, Monsieur PARADIS a accepté de céder à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole les parcelles précitées moyennant le prix de 1,80 euros/m<sup>2</sup>, soit un prix total de 11 808 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition à Monsieur PARADIS et Consorts domicilié à AUTHUME (39100), 3 rue des Chatons, des parcelles cadastrées section ZA n° 45, 121 et 46, d'une contenance totale de 6 560 m<sup>2</sup>,
- **PRECISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 1,80 euros/m<sup>2</sup> soit la somme de 11 808 euros,
- **NOTE** que l'opération sera exonérée de droit au profit de la Direction des Finances Publiques en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente à intervenir.

Fait à Damparis,  
Le 27 septembre 2018  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle MR / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Pôle EMD / Direction des Transports
- Trésorerie Principale
- M. Bernard PARADIS - 3 rue des Chatons- 39100 Authume
- LEGATIS - 34 avenue de Nortwich - 39100 Dole